

amour de la patrie faire prévaloir le bien sur le mal et sauver la Confédération de l'effondrement.

Nous aussi avons vu des discussions intestines. Nous les avons apaisées. Dieu veuille que si jamais elles se renouvellent, l'esprit de Nicolas de Flüe revive en nous et nous rende la concorde.

Ce n'est que dans l'indissoluble et forte union de tous ses membres que la Confédération peut affronter les tempêtes et les traverser victorieusement.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL

(Du 3 avril 1917.)

Kiamil Bey est reconnu comme gérant provisoire du consulat général ottoman à Genève pendant l'absence du consul général *Zia Bey*.

(Du 4 avril 1917.)

L'exequatur est accordé à M. Luis *Robalino Dávila*, consul général de la république de l'Équateur en Suisse, avec résidence à Genève.

Est ratifié le décret du 26 mars 1917 du Conseil d'Etat du canton du *Tessin* interdisant l'abatage des châtaigniers.

Il est alloué au canton de *Bâle-ville* une subvention de 50 % des frais d'installation d'une quatrième voie sur toute la longueur de la place de transbordement au port du Rhin du chemin d'Alsace (devis : 48.000 francs; maximum : 24.000 francs).

La sanction prévue à l'article 56 de la loi fédérale sur le commerce des denrées alimentaires, du 8 décembre 1905, est accordée au « Règlement concernant la vente des champignons dans le canton de Genève ».

Le Conseil fédéral a décidé de ne pas déclarer libre l'après-midi du samedi pour le personnel de l'administration fédérale générale et pour celui des chemins de fer fédéraux.

NOMINATIONS

(Du 4 avril 1917.)

Département des postes et des chemins de fer.

Administration des postes.

Directions d'arrondissement.

Contrôleur du III^e arrondissement, à Berne: M. Rodolphe Probst, de Wallbach (Argovie), actuellement chef de bureau au contrôle du III^e arrondissement.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1917
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	15
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	11.04.1917
Date	
Data	
Seite	230-231
Page	
Pagina	
Ref. No	10 081 262

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.